UPJV

Vous êtes étudiant(e) en licence

Étudiant(e) en L2 ou L3, vous envisagez de vous orienter vers les métiers de l'éducation et de l'enseignement ?
Dès la licence, commencez à vous professionnaliser !

Suivez les modules de pré-professionnalisation PPM2E et EFME

Le PPM2E (Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Education) pour**découvrir les métiers** de l'enseignement et de l'éducation, appréhender **l'environnement** de ces métiers, réaliser des **stages en établissement**, vous **préparer aux concours** de l'enseignement.
L'EFME (Enseigner le Français et les Mathématiques à l'Ecole) pour découvrir les métiers de l'enseignement **en L2 et L3** et s'initier à l'enseignement **du français et des mathématiques.**

En savoir plus

Intégrez le dispositif des Assistants d'Éducation (AED)

Depuis la rentrée 2019-2020, le Ministère de l'Education Nationale propose **pour les étudiants de L2**le dispositif des **Assistants d'Education (AED).**Il permet une entrée progressive dans le métier de professeur, par un accompagnement et une prise de responsabilités progressive.
Les contrats, signés par les établissements de l'Education Nationale, durent 3 ans, de la L2 au M1. **A partir de la rentrée 2022-2023, les contrats en cours pourront être prolongés pour une 4ème année, pendant l'année de M2 MEEF.**

Dans l'académie d'Amiens, les contrats AED s'adressent :

- **Aux étudiants de L2 de toutes les disciplines**intéressés par l'enseignement **dans le 1er degré** (écoles maternelles ou élémentaires)
- **Aux étudiants de L2 inscrits en licence d'anglais, allemand, espagnol, histoire-géographie, lettres modernes, mathématiques,sciences physique-chimie et SVT** intéressés par l'enseignement de ces disciplines **dans le 2nd degré** (collèges ou lycées)

Contenu :
En L2 : Observation en classe, participation à l'encadrement de «devoirs faits» (au collège) ou aide aux leçons (en primaire)
En L3 : Co-interventions plus systématiques
En M1 : Gestion de classe en responsabilité avec appui d'un professeur-tuteur

Temps de travail : 8 heures par semaine dans le primaire, 6 heures par semaine en collège, sur 36 semaines

Rémunération : 693 € nets en L2, 963 € en L3, 980 € en M1, cumulables avec la bourse du CROUS

En savoir plus
Contact au Rectorat d'Amiens : pre-professionnalisation@ac-amiens.fr

Quelle licence choisir pour devenir professeur ?
Quel master choisir pour devenir professeur ?
Comment s'organise le Master MEEF ?
Quelle est la différence entre CRPE, CAPES, CAPEPS, CAPET et CAPLP ?
Quelle est la différence entre concours externe, interne et troisième concours ?
Qu'est-ce que l'agrégation ?
Y a-t-il un nombre de postes déterminé à l'avance par concours ?
Quels sont les taux de réussite aux concours des années précédentes ?
Peut-on choisir entre enseigner en école maternelle ou en élémentaire ? Ou entre collège ou lycée ?
Une fois le concours réussi, puis-je choisir mon établissement d'affectation ?